



ORGANISME
ACCREDITÉ N°4-0523,
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR



2013 CERTIFICAT QUALIBAT

CE CERTIFICAT ATTESTE

L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS recueillies et contrôlées sur l'entreprise. Il garantit pour la (ou les) activité(s) dans laquelle l'entreprise a été qualifiée :

- qu'elle est en règle avec les organismes fiscaux et sociaux (situation administrative et juridique) ;
- qu'elle est assurée en responsabilité décennale et en responsabilité civile professionnelle (situation administrative et juridique) ;
- qu'elle a fourni sur l'exercice précédent des données concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes permettant d'évaluer son aptitude financière et de vérifier sa capacité propre à mener les travaux qui lui sont confiés (classification en effectif et en chiffre d'affaires) ;
- qu'elle a démontré son savoir-faire sur des chantiers similaires et justifié de moyens en matériel adaptés permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres (qualification professionnelle).
- qu'elle dispose de moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée (classification partielle).

**EN RÈGLE
AVEC
L'ADMINISTRATION
FISCALE**

**MAITRISE
DU SAVOIR
-FAIRE**

Sur le certificat sont, par ailleurs, mentionnées la date d'attribution de la qualification (ou de son plus récent renouvellement) et la date d'échéance. Dans la mesure où l'entreprise a mis en place une démarche qualité ou environnementale certifiée par Qualibat, la certification de son système figure sur le certificat (système qualité ou système environnemental).

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (H.T) CLASSIFICATION

Moins de 250 k€	CA 1
de 250 k€ à 500 k€	CA 2
de 500 k€ à 1 M€	CA 3
de 1 M€ à 1,50 M€	CA 4
de 1,50 M€ à 2,50 M€	CA 5
de 2,50 M€ à 6,50 M€	CA 6
de 6,50 M€ à 13 M€	CA 7
de 13 M€ à 26 M€	CA 8
de 26 M€ à 65 M€	CA 9
de 65 M€ à 130 M€	CA 10
Plus de 130 M€	CA 11

EFFECTIF MOYEN ANNUEL CLASSIFICATION

1 à 5	EFF 1
6 à 20	EFF 2
21 à 50	EFF 3
51 à 100	EFF 4
101 à 300	EFF 5
Plus de 300	EFF 6

Version 15



Association loi 1901
55, avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
www.qualibat.com



2013

CERTIFICAT QUALIBAT

Gagnez en notoriété et valorisez vos savoir-faire. Le certificat Qualibat, c'est une reconnaissance à faire valoir auprès des donneurs d'ordre comme du grand public. Vous offrez ainsi à vos clients la garantie de vos compétences techniques. Le vrai enjeu de votre qualification.



**RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT**

CETTE ANNEXE ATTESTE

AU-DELA DES GARANTIES APPORTEES PAR SON CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE, que l'entreprise titulaire de qualification(s) « Reconnue(s) Grenelle Environnement » :

- dispose d'un ou plusieurs responsables techniques ayant justifié de ses compétences, par une formation qualifiante ou diplômante incluant un contrôle de connaissance ;
- s'est soumise à un contrôle de réalisation sur chantier ayant pour objectif d'évaluer la conformité aux règles de l'art des travaux réalisés ;
- s'engage sur la qualité de service rendu au client, par la remise d'un devis descriptif détaillé, du PV de réception des travaux, des garanties, de la facture détaillée, et de toute attestation pouvant servir à l'obtention des aides publiques.



**RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT**

Cette annexe au certificat QUALIBAT témoigne de vos compétences dans le domaine des énergies renouvelables et/ou de l'efficacité énergétique et atteste de la reconnaissance officielle des pouvoirs publics et de l'ADEME. Faites-la valoir auprès de vos clients particuliers.

